

Contrat pédagogique – Année universitaire 2023/2024

Master 2 Stratégie ingénierie innovation financière

Responsable pédagogique : Philippe Gillet

Nom - Prénom		N° Etudiant							
TélEi	mail(prénom.nom) :		 .@ı	ınive	ersite	e-pa	ris-s	acla	ıy.fr

				Evalu	ations	Seuil de compensation	
Enseignements	ECTS	СМ	TD	Session 1	Session 2		
BCC 1. Finance	18					10/20	
Produits et Marchés financiers	3	21		ET	ET	7/20	
Gestion des risques	3	21		ET	ET	7/20	
Private Equity	3	15		ET	ET	7/20	
Diagnostic financier approfondi	3	24		ET	ET	7/20	
Evaluation des entreprises	3	24		ET	ET	7/20	
Informatique financière	3	21		ET	ET	7/20	
BCC 2. Stratégie	9					10/20	
Stratégie des groupes	3	15		ET	ET	7/20	
Organisation et Contrôle de gestion des groupes	3	21		ET	ET	7/20	
Fusions & Acquisition, regroupements	3	21		ET	ET	7/20	
BCC3. Comptabilité, droit et fiscalité						10/20	
Fiscalité des sociétés, des groupes et des regroupements	3	18		ET	ET	7/20	
Consolidation des comptes	3	21		ET	ET	7/20	
Fiscalité internationale	3	18		ET	ET	7/20	
Normes IFRS	3	18		ET	ET	7/20	
Droit financier	3	30		ET	ET	7/20	
BCC4. Insertion professionnelle, recherche et langues	18					10/20	
Atelier d'insertion professionnelle	1		6	ECI		7/20	
Mémoire de stage et soutenance	10			Mémoire/ Soutenance	Mémoire/ Soutenance	10/20	
Epistémologie et recherche en finance	1	9		ECI		7/20	
Projet de valorisation du diplôme	1	6		ECI		7/20	
Anglais financier / TOIEC	5		42	ECI		7/20	
Total annuel	60						



Contrat pédagogique - Année universitaire 2023/2024

Master 2 Stratégie ingénierie innovation financière

Responsable pédagogique : Philippe Gillet

Modalités de contrôle des connaissances

ET: Evaluation terminale:

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI: Evaluation continue intégrale en une session unique:

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

BCC : bloc de compétences et de connaissances

Conditions de validation du Master 2 :

- Moyenne générale supérieure à 10/20 ET
- Tous les BCC doivent être validés (« admis » et moyenne égale ou supérieure à 10/20);
- Pas de compensation entre les BCC;
- Les UE dont le seuil de compensation est de 10/20 ne sont ni compensables ni compensantes.

Je soussigné(e	e)					attes	ste avoir activ	é mon compte	Adonis	s (Accès a	aux services nu	mériques et a	adress	зe
mail « Paris-S	Saclay ») via <u>t</u>	nttps://	adonis.univers	ite-pa	ris-sa	clay.fr/activat	ion/ (unique	contact pour	toute	commun	ication adminis	strative) et av	oir pr	is
connaissance	du Règlement	des	études ainsi	que	des	modalités*	particulières	applicables	à ce	contrat	pédagogique o	consultables	sur	le
$site: \underline{https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-connaissances-mcc}\\$														

Date et signature de l'étudiant